

L'INFEau

La feuille d'information sur l'eau potable

2018



SI DES EAUX DE LA RIVE GAUCHE DE RANCE

Extrait du rapport annuel 2018
sur le prix et la qualité du service public
Disponible en mairie

TERRITOIRE

12 600 habitants

Le service d'eau potable du Si des Eaux de la Rive Gauche de Rance regroupe les communes de : la Richardais, le Minihic-sur-Rance, Pleurtuit et Saint-Briac-sur-Mer.

La population desservie est de **12 600 habitants**.



4 communes adhérentes

EXPLOITATION

par la société SAUR
En affermage

La société SAUR a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à **8 976 abonnés** (+0,99 % par rapport à 2017).



BESOINS en EAU

2 imports

- Des importations des collectivités voisines d'un volume total de 763 933 m³ :
 - Smp Epsm a fourni 763 839 m³,
 - Syndicat du Fremur a fourni 94 m³.



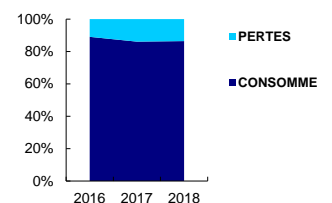
DISTRIBUTION

Un réseau de 193 km
652 476 m³ consommés

En 2018 les abonnés domestiques ont consommé 652 476 m³ (en baisse de 3,04 % par rapport à 2017) soit en moyenne **142 litres par habitant et par jour**

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), **le rendement du réseau était de 86,4 %** en 2018 (il était de 86,1 % en 2017).

Le taux de renouvellement du réseau est de **1,10 %**.



Rendement du réseau

QUALITÉ

Bonne

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau distribuée au cours de l'année 2018 a été de bonne qualité. Elle est demeurée conforme aux limites réglementaires fixées pour le paramètre microbiologique, les éléments indésirables et les pesticides recherchés.

La démarche de protection de la ressource en eau est en cours de finalisation.



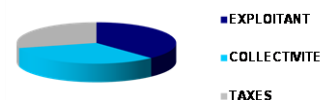
PRIX

250,94 € pour 120 m³

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé.

Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera 250,94 € (sur la base du tarif du 1^{er} janvier 2019, toutes taxes comprises). Soit en moyenne 2,09 €/m³, **en baisse de 0,23 % par rapport à 2018**.

Sur ce montant, 38 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 33 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 29 %.



Répartition des montants collectés